



Agence de Services
et de Paiement

Décision n° 2014/ **74**/PDG
portant délégation de signature

Le président directeur général

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 14 septembre 2012 portant nomination de M. Edward JOSSA, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article unique : Délégation spéciale de signature est donnée à Madame Pascale CHERTIER, Chef du service gestion des aides de l'ASP pour la région Pays-de-la-Loire, à l'effet de signer tous les documents relatifs à la réponse de l'ASP au marché « Assistance à la coordination régionale de la démarche Leader dans le cadre de la programmation du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural 2007-2013 en Pays-de-la-Loire (2014) ».

Fait à Limoges,
Le **18 MARS 2014**

Le Président-Directeur général

Edward JOSSA

DR Pays-de-la-Loire (original)

Ampliation :
Agent comptable

Copies :
Président directeur général
Mme Anne PRIEUR
Mme Pascale CHERTIER
DRH
DFJL

